

97. La comptabilité analytique de la société MIRELLA a incorporé des charges pour un montant global de 3.952.000 FC dans les coûts et coûts de revient de différents produits. Ces charges ont été intégrées dans le coût de revient en tenant compte des données suivantes :

- 125.000 FC de dotations aux amortissements de frais d'établissement ont été enregistrées en compte 68 au lieu d'être saisies en charges à étaler.
- Les fonds propres représentant 2.000.000 FC et le coût fictif d'opportunité engendré par leur affectation à l'exploitation normale sont estimés à 16% l'an.
- Une rémunération fictive du propriétaire - gérant de 25.000 FC a été intégrée dans les coûts.

Indiquez le montant des charges enregistrées en comptabilité générale. **(EXETAT 2016)**

- a. 3.655.200 FC b. 3.565.800 FC c. 4.301.000 FC
d. 4.785.000 FC e. 4.893.800 FC

98. Dans l'entreprise « ABELE ROYALE » qui a pour objet la production et la vente d'emballages en métal léger, les données relatives aux activités du 1^{er} trimestre 2015 sont les suivantes :

- Différence d'inventaire « MP » : stock réel : 9.000 FC et stock théorique : 15.000 FC.
- Différences d'inventaire « PF » : stock réel : 4.500 FC et stock théorique : 3.500 FC.
- Produits exceptionnels hors-exploitation : 8.600 FC.
- Différences d'arrondis par défaut : 10.785 FC.
- Dotations aux amortissements et provisions non incorporables : 59.760 FC.
- Charges supplétives : 8.000 FC.
- Résultat analytique sur produit x : bénéfice : 156.600 FC.
- Résultat analytique sur produit y : perte : 24.600 FC.

Indiquez le résultat analytique.

- a. 141.115 FC b. 144.815 FC c. 115.715 FC
d. 114.815 FC e. 103.055 FC